Maraude Jeunes

Rapport d'activité

2023

alynea

samusocial69

Mettre l'exclusion dehors.

SOMMAIRE

INTRODUCTION (sous forme de chronique) 3
1. LA CARTE D'IDENTITÉ DE LA MARAUDE JEUNES EN 2023 6
2. L'ÉQUIPE ET LES FONDEMENTS DE SA PRATIQUE 7
2.1. Composition de l'équipe 7
2.2. Formation et vie de l'équipe 8
2.3. Fondements et outils 10
2.3.1. L'approche par le rétablissement 10
2.3.2. La lutte contre le non-recours des jeunes au droit commun 11
3. LE PARTENARIAT 11
3.1. Le Samu Social 69 12
3.2. Le Carrud RuptureS 12
3.3. L'orée AJD 12
3.4. La maraude Plan pauvreté de la Métropole 13
3.5. La Maraude mixte (Métropole) 13
3.6. Ligne 37 13
3.7. Les permanences à la Péniche accueil 14
3.8. Interface SDF 15
3.9. La PASS Saint-Joseph Saint-Luc 15
4. FOCUS SUR L'ACCES AUX LOISIRS COMME OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT 15
5. LES JEUNES RENCONTRÉ·E·S 18
5.1. Répartition par âges 20
5.2. Répartition par sexes et compositions familiales 21
5.3. Répartition par nationalités déclarées 22
6. LES JEUNES ACCOMPAGNÉ·E·S DE MANIERE INTENSIVE 23
6.1. Des jeunes de plus en plus rencontrés via les partenaires 23
6.2. Une part de plus en plus importante de jeunes femmes accompagnées 23
6.3. Une majorité de jeunes venus de l'extérieur de la Métropole 24
6.4. Près de la moitié des jeunes accompagné·e·s sortent d'une mesure de protection de l'enfance 24
7. L'ACCOMPAGNEMENT EFFECTUÉ 25
7.1. L'accès aux droits 26
7.1.1. Focus sur le RSJ 26
7.1.2. Le droit au séjour et l'asile 27
7.2. L'accès à la santé et la Réduction des risques et des dommages 28
7.2.1. L'accès à la santé 28
7.2.2. La RDRD 29
7.3. L'accès à l'hébergement et au logement 29
8. PERSPECTIVES POUR 2024 30

INTRODUCTION (sous forme de chronique)

Une journée avec la Maraude-Jeunes – Par André Gachet _ Juin 2023

« L'aller-vers fait naître un accompagnement qui accepte de sauter les obstacles et refuse tous les préjugés sur les prérequis de l'insertion. »

« (…) C'est mon premier contact avec ce dispositif très particulier. Ma journée va se dérouler en compagnie des deux intervenant·e·s sociaux, l'un, travailleur pair, l'autre, éducateur spécialisé, un binôme qui constitue chaque équipe de maraude. Cette complémentarité est riche de l'association de l'expertise issue de la vie personnelle avec celle qui vient de la formation professionnelle. Ce mode d'intervention favorise dans le projet d'accompagnement une approche au plus près des attentes et des projets des personnes, dont il faut parfois savoir décrypter la complexité.

La Maraude Jeunes se concentre à la relation avec les jeunes de 16 à 25 ans. (…) Lorsque nous nous préparons pour cette journée, je comprends mieux ce qui fait la particularité du fonctionnement des maraudes jeunes, il n'y a pas de référent unique pour le travail d'accompagnement. Il est donc primordial que l'information circule de façon permanente. Je vois très vite combien ce partage du travail par les intervenant·e·s (deux équipes de deux personnes) est une nécessité pour répondre de manière efficace aux sollicitations. Avec les jeunes qui vivent à la rue, il n'est pas question d'imaginer construire la relation sur le mode classique des rendez-vous à un jour ou plusieurs semaines, voire plusieurs mois (ce qui devient une tendance généralisée dans les services de droit commun). Je vérifierai tout au long de la journée la pertinence de ce mode d'organisation. Peut-être pourrais-je ajouter que, si ce partage est un plus dans la construction du lien social, il agit également sur l'apaisement de la charge qui pèse sur chaque intervenant·e.

Le commencement du travail de la Maraude est sédentaire. Il est indispensable d'être au courant de ce qui s'est passé la veille avec l'autre équipe. Il y a un outil informatique de suivi qui permet de connaître l'évolution de chaque situation. Cet outil est objet de consultation permanente et de réactualisation à chaque rencontre ou information nouvelle. Par ailleurs, un tableau permet de suivre les accompagnements renforcés de 25 personnes avec le calendrier des tâches à accomplir. Celles-ci sont classées en trois catégories : ce que les personnes feront elles-mêmes, ce qui est fait en accompagnement et enfin, ce qui relève du simple appel. Le logiciel Evasoft est l'outil de la mémoire et du suivi dans la durée.

La première heure se passe autour de cette étape de connaissance avec un nombre important et répété de coups de téléphone et de retours sur les mails. C'est ainsi que le travail de la Maraude Jeunes inscrit sa permanence.

À la différence des autres maraudes, la Maraude Jeunes est un mode d'accompagnement très personnalisé qui s'exerce dans la rue mais aussi autour du téléphone et de tous les moyens de communication avec les jeunes eux-mêmes et l'ensemble des partenaires. Dans cette ambiance qui rend compte de la diversité des situations et des points de préoccupations qui en ressortent, chaque jeune rencontré est une relation singulière et l'appel à la responsabilité de chacun ne contredit pas le fait de se soucier des histoires personnelles.

Parmi les problématiques rencontrées, le besoin en hébergement est au premier rang. La première étape de toute démarche est la domiciliation. Celle qui est assurée par les associations est plus rapide que celle qui pourrait (devrait) être faite par les Maisons de la Métropole et de la Solidarité. Dans ces dernières, la charge de travail, et parfois le sous-dimensionnement qui l'affecte, imposent des délais trop longs au regard des démarches qui doivent être engagées et pour lesquelles le fait de posséder une adresse postale est un impératif. « *Heureusement que le nombre de mineur·e·s est peu important, car pour eux c'est encore plus difficile* ».

Les personnes en demande d'hébergement sont mises en relation avec la Maison de la Veille Sociale, qui est le passage quasi unique pour la mise à l'abri. L'équipe est là pour établir le lien et permettre à la personne d'engager la démarche. Ainsi, l'équipe précédente a tenté de joindre une jeune femme hier

soir. Malheureusement il n'a pas été possible d'apporter les éléments de la démarche en direction de la MVS (Maison de la Veille Sociale), le contact était impossible du fait d'un environnement particulièrement alcoolisé. C'est aujourd'hui qu'il faut la rencontrer.

La santé et l'accès aux soins soulèvent les difficultés liées à la couverture sociale. Selon la situation administrative des jeunes concernés, on se tourne vers la CSS (Complémentaire Santé Solidaire) qui a remplacé la CMU (Couverture Maladie Universelle) ou vers l'AME (Aide Médicale d'État) pour les personnes qui n'ont pas les papiers. Les liens avec les PASS sont précieux pour toutes les démarches, de l'accès aux soins à l'accès aux droits.

Un nouvel appel d'un jeune qui sort de l'hôpital, il serait finalement à Grenoble, semble-t-il. Les propos ne sont pas toujours intelligibles, mais on essaie de ne pas le perdre au téléphone : *« On peut regarder les contacts à Grenoble pour que quelqu'un vienne te voir »* tout reste confus en dehors de cette demande *: « Prenez soin de nous* », il veut acheter des médicaments et de l'alcool. Son comportement erratique au téléphone ne permet pas d'aller de l'avant, il inquiète l'équipe pour avoir déjà évoqué l'idée du suicide. Il est convenu de se rappeler.

Les difficultés liées à la santé mentale sont également évoquées. *« Pas mal de gens ont besoin de parler »* me résume Vincent. Avant de me présenter le volet « réduction des risques » et le travail avec RuptureS à qui nous rendrons visite dans la journée...

Apporter une aide demande une formation actualisée (le droit des étrangers est un exemple, mais il n'est pas limitatif).

Au cours des échanges avec Vincent et Benjamin et l'évocation de plusieurs situations, je suis frappé par ce qui caractérise le travail d'accompagnement de jeunes sans domicile fixe : le souci du contact à maintenir ou à rétablir. Les jeunes dont nous parlons sont des individualités qui évoluent dans un univers flou. Les liaisons par téléphone, souvent via WhatsApp, ne sont pas toujours simples, non seulement par la qualité des réseaux mais surtout parce qu'il faut atteindre les interlocuteurs qui peuvent, selon les moments du jour, se dérober à la rencontre.

Même pour les jeunes concernés par un possible accès à un service (hébergement, soins…), la réalisation reste soumise à des aléas. Les temporalités différentes, celle des jeunes en errance et celle de l'organisation, entrent en collision. Le plus souvent une proposition suppose une réponse immédiate. La pénurie qui règne crée des obligations de ponctualité. Il faut alors émerger de la complexité du circuit qui commence avec la demande du jeune, passe par le relais de la Maraude, jusqu'à son arrivée vers le lieu de la réponse (foyer, hôpital, ...). Ensuite, le chemin va être le même dans l'autre sens : la réponse positive va transiter par la Maraude pour revenir vers le jeune qui devra se mettre sur les rails en temps et en heure.

C'est une des fonctions importantes de la Maraude d'assurer la transmission. Une responsabilité qui est la première préoccupation tout au long de la journée. Qu'est devenu untel ? Est-ce qu'on a retrouvé le contact avec elle ? Il faut aussi vérifier la validité de certains numéros de téléphones qui sont le seul lien à distance avec chaque jeune.

Ce matin d'ailleurs, il est question de la rencontre avec un jeune pour l'activation de son téléphone. Il est certain que sa demande, au-delà de cet aspect matériel, manifeste le besoin de parler un peu. C'est une relation très loin de la convocation administrative. Il s'agit bien de répondre à une demande, tout en s'efforçant d'entendre un peu plus que ce que les mots nous disent. Nous verrons tout à l'heure celui que je vais appeler Melchior.

Nous partons ensuite pour une tournée autour de la Gare. La foule y est particulièrement importante. Il est difficile de distinguer, parmi la multitude installée dans les espaces d'attente, d'éventuelles personnes sans-abri. En sortant sur l'arrière de la Gare, par contre, impossible de ne pas remarquer la neutralisation d'un espace d'entrée à un immeuble. Comme souvent, ni l'imagination, ni les moyens ne manquent, lorsqu'il s'agit de se protéger des sans-abris.

(…) Il y a une sorte d'apaisement dans cette matinée, les nouvelles circulent. Une réponse au téléphone : *« Il a été seul au CMP, c'est super !* » comme une victoire sur le destin tracé.

Nous croisons quelques jeunes mendiantes roumaines.

Autre échange téléphonique. Je comprends qu'il s'agit d'une situation évoquée en début de matinée. Une place dans le cadre du « Chez soi »[1] mais il reste un document à compléter. La coordination entre acteurs peut parfois être lente. Le suivi de cette situation reviendra souvent au cours de la journée. Accompagner sur la durée repose sur la ténacité.

Il est temps d'aller au rendez-vous avec Melchior. Il nous attend devant le bureau des bus, Benjamin le guide lorsqu'il y a une marche, car le jeune garçon (il a 23 ans) a un fort trouble de la vision. Son visage qui porte une balafre témoigne de la violence de l'origine de son handicap. Melchior est venu avec le souhait de trouver des soins nécessaires à son état.

Nous prenons le temps de nous installer pour prendre un verre dans un café du secteur. C'est l'occasion pour ce jeune gars de parler un peu de son histoire. Il a quitté le Liberia seul. C'est ensuite un parcours que l'on devine difficile. Il évoque très rapidement la Libye et la prison, avant d'arriver en Italie. C'est dans un Campo qu'il va trouver des compagnons pour aller vers la France, dont il parle la langue. *« En Italie quand tu ne vas pas bien, tu ne peux parler avec personne, ici je comprends et j'ai trouvé du soutien et ça va, même si tu as beaucoup de soucis dans ta tête. Connaître du monde petit à petit ça aide, c'est important pour le moral »,* avec ces quelques phrases Melchior résume son histoire.

Avec lui, on évoque les loisirs organisés auxquels il a participé, comme c'est important la sortie au parc avec les jeux, le théâtre où l'on se rend en groupe. Pour l'accès à ces activités, la Maraude fait le lien. J'apprends ainsi l'existence de l'Espace, lieu d'accueil, d'échange et d'expression qui offre des tas de possibilités d'activités[2].

Melchior a besoin que nous lui précisions le prochain rendez-vous à la Préfecture. Il est demandeur d'asile sous Dublin du fait de son passage par l'Italie. Nous épluchons les papiers remis par la Préfecture, que son problème de vue ne lui permet pas de lire. Pour finir, nous découvrons les dates des 2ème et 3ème rendez-vous. Nous pouvons donc lui confirmer tout cela. Durant le temps des échanges, Benjamin a solutionné les problèmes de téléphone. Melchior peut partir, bien équipé, pour déjeuner au restaurant social tenu par l'Armée du Salut.

(…) Coup de téléphone de la PASS. Le jeune qui a raté son rendez-vous d'hier est toujours impossible à joindre. Aujourd'hui, il était attendu pour une radio. On supprime, il ne viendra pas. Il faut préserver la place pour quelqu'un d'autre. Avec ce gars, c'est une relation en dents de scies. Il est capable de venir spontanément vous voir, mais ne peut se tenir à un rendez-vous qui a été fixé. La rencontre suppose une gymnastique inconfortable. *« Lundi, il a un rendez-vous psy, on essaie encore de lui faire passer le message, on met un doublon pour ne pas perdre la place ».*

Alors que je regarde la place depuis la fenêtre du bureau où nous sommes repassés, j'entends les permanents, en lien avec les partenaires, reprendre les informations contenues sur le serveur. Dans cette coordination des acteurs, le souci pour l'un ou l'autre revient encore. Ainsi pour l'entrée à un « chez soi », les pièces éparses ne semblent pas encore rassemblées.

Un peu plus tard, nous partons pour retrouver la jeune fille qu'il n'a pas été possible de contacter hier. Le groupe familial est installé sous la voie de chemin de fer. Dans ce lieu accablé de décibels, il y a une dizaine de tentes. Lorsque nous arrivons, Sophie dort sur un matelas posé à côté de sa tente. Il y a là plusieurs personnes. Son père, qui l'héberge parfois, est présent. Fort en gueule, il occupe l'espace. Il est très fier de nous accueillir en nous informant qu'il a été au restaurant avec son patron. Il va réveiller sa fille pour nous. Sophie est seule à la rue, sa mère et sa sœur aînée sont en foyer, évidemment elles ne peuvent l'accueillir.

Notre venue a pour objectif de préparer un rendez-vous avec la Maison de la Veille Sociale en vue d'un hébergement. Elle sera reçue dans deux semaines. Dans l'attente, elle restera ici. Cette jeune fille de 25

1 Le programme vise à permettre à des personnes majeures, durablement sans abri et souffrant de pathologies mentales sévères d'accéder sans délai à un logement et de s'y maintenir avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire. Https://www.ucsa-lyon.org

2 https://orspere-samdarra.com/ressources/lespace-un-lieu-dechanges/

ans commence sa vie dans la rue. Comme un symbole de cela, elle arbore un sweat à capuche, siglé ACAB, mais dont les lettres sont écrites en rose en forme de Barbapapa, ce personnage transformiste des livres d'enfants. Comme une sorte de violence qui reste candide, une rage d'enfant qui ne maîtrise finalement que peu de chose de son existence. Sophie va bien, dit-elle, elle aurait simplement besoin de chaussettes.

Nous reprenons le métro pour notre rendez-vous suivant.

Entre temps, Benjamin reçoit une photo de la jambe de ce jeune qui appelait de Grenoble. Une large plaie découverte. *« Comment tu as fait, tu as vu le médecin ? As-tu été à l'hôpital pour montrer ta plaie ? »*. La conversation se poursuit un moment entre eux deux.

Nous sommes entre temps arrivés dans les locaux de l'association RuptureS qui est un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogue (CAARUD). Je regarde les kits de protection avec leur contenu étonnant pour moi : seringues, pipes, Stericups stériles à usage unique, tampons alcoolisés, préservatifs, ampoule d'eau stérile pour préparation injectable. Une fois par semaine, il y a des maraudes communes avec RuptureS. Les maraudeurs y sont équipés de sac à dos contenant tout le matériel.

Nous attendons la venue de Moktar pour lequel un accès au lit de repos est enfin possible. Marion, l'éducatrice, arrive d'un chantier. Je découvre alors l'existence d'une initiative qui, depuis 2021, offre du travail à la journée à de jeunes addicts. (…) TAPAJ est une de ces initiatives qui repose sur la confiance, la présomption de capacité d'agir des jeunes, même lorsqu'ils sont considérés comme désocialisés. Dans toutes les difficultés que nous rencontrons, elle apporte de l'espoir.

L'appel de Moktar, que nous attendons depuis notre arrivée ici, n'arrive toujours pas. Alors on échange sur les jeunes connus en commun, on parle des bébés qui sont nés ou à naître, parce que dans la rue, la vie continue. Au bout d'un moment, il est à peu près certain que Moktar ne viendra pas. Ce garçon peut être très lucide mais dès qu'il mélange les produits, il se perd. La difficulté à le joindre et son silence causent une double inquiétude, celle de savoir ce qu'il devient et la préoccupation de son avenir immédiat. Il peut bénéficier d'un lit de repos dans trois jours, entre temps, il y a le samedi et le dimanche. Ce n'est pas la première fois, sans message pendant une semaine, Marion s'est inquiétée et a fait le tour des hôpitaux. On l'attend, il a une place pour 3 semaines dans un lieu qu'il connaît déjà, il y a été lorsqu'il était mineur (…) *« Il faut essayer de voir si le foyer peut garder sa place quelques jours, il ne faut pas perdre cette occasion d'avoir un lit de repos »*.

C'est sur cette attente que se termine ma journée avec la Maraude Jeunes. Une expérience nouvelle de l'accompagnement ambulatoire auprès d'un public dont l'instabilité est une marque forte. Il y a, pour celles et ceux qui assurent la présence de conseil, d'orientation, de réception des souffrances, une réelle reconnaissance de la part des jeunes *« heureusement vous êtes là »* et en même temps une obligation à rechercher avec chaque jeune le résultat au bout d'un parcours jalonné de retrait, de découragement, autant que d'emballements épisodiques et fulgurants.

Un parcours qui demande une persistance. »

Nous avons axé le présent rapport sur l'accès aux loisirs et lien social comme outil d'accompagnement. Nous montrerons en quoi il permet aux jeunes de s'essayer dans un « en-dehors » de la rue et de manière sécure pour conscientiser leurs forces.

Nous donnerons les tendances notables relatives aux jeunes rencontrés, expliquerons l'accompagnement effectué et ses effets avant d'ouvrir sur les espoirs et projets à venir.

1. LA CARTE D'IDENTITÉ DE LA MARAUDE JEUNES EN 2023

Objectif visé :

Renforcer les actions dans la rue auprès des jeunes sans-abri ou en habitat précaire (squats, tiers précaire) et qui n'accèdent pas ou peu aux institutions de droit commun

Modèle hybride, entre Samu Social, centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CARRUD) mobile, équipe de prévention spécialisée en direction des 16-25 ans.

#Innovation et expérimentation sociales

Public et secteur

Jeunes de 16 à 25 ans vivant à la rue, en squat ou habitat précaire
Métropole de Lyon

Fonctionnement

Toute l'année :
5 jours sur 7
2 soirées par semaine

L'équipe

Toute l'année : 4,6 ETP

- → 2 intervenant·e·e sociaux pairs (1,6 ETP)
- → 2 travailleur·euse·s sociaux (ES et AS) (2 ETP)
- → 1 cheffe de service (1 ETP)
- → + 1 travailleur social détaché sur Ligne 37 (1 ETP) jusqu'en septembre 2023 (expérimentation portée par Le Mas, Capso et Alynea)

Nos missions

- Préserver la santé physique et psychique des jeunes
- Permettre aux jeunes de se projeter dans un ailleurs que la rue
- Lever les freins dans l'accès au droit commun
- Être porteurs de propositions quant à la création de dispositifs/structures adaptés

Modalités d'intervention

- « Aller vers » pour œuvrer à la réduction des risques liés à l'usage de produits psychoactifs ainsi qu'à la vie à la rue (Réduction des risques et des dommages)
- Intervenant·e·s sociaux pairs au sein de l'équipe (salarié·e dont le socle de compétences est constitué par son expérience de vie)
- Maraudes ciblées se rendant sur des lieux repérés par le Samu Social 69 ou RutptureS ou autres partenaires
- Travail en multi-référence
- Travailler à l'émergence de demandes en matière de prendre soin et d'accès aux dispositifs existants (approche par le rétablissement et par les forces)
- Se mobiliser en vue de l'effectivité de l'accès au droit commun en lien avec les partenaires (prévention du non-recours)

Partenaire cofondateur

RupturesS

Nos financeurs

MÉTROPOLE GRAND LYON

PRÉFÈTE DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

VILLE DE LYON

2. L'ÉQUIPE ET LES FONDEMENTS DE SA PRATIQUE

2.1. Composition de l'équipe

Petit rappel :
En 2022, la reconfiguration du service a permis de stabiliser l'équipe, grâce notamment aux actions suivantes :

- Un renouveau de l'équipe à partir de l'été 2022.
- La création d'un poste de cheffe de service dédié qui a été pourvu en octobre 2022.

En février 2023, nous avons accueilli une nouvelle collègue intervenante sociale paire, Ju Mélisse, en remplacement d'Anael Rachedi qui était en poste depuis le début du dispositif. Cette transition sans vacance de poste a permis de sécuriser l'équipe et de continuer le travail amorcé, notamment en réduction des risques et des dommages.

Cette année, malgré les contraintes structurelles induites par la petite taille de l'équipe, il n'y a eu que peu de vacance de poste. Les absences prolongées de titulaires ont chaque fois été remplacées par des CDD ou de l'intérim. Les remplacements induisent nécessairement un travail de transmission, de formation et d'accueil pour les titulaires en poste. Pour autant, ces périodes ont aussi été vécues positivement comme l'occasion de nouveaux regards et de renouveau dans les approches professionnelles. C'est l'occasion de remercier ici Manon Guigout, Sarah Brisebras, Vidal Bustamante et Léna Rouzineau qui nous ont rejoint pour des périodes plus ou moins longues mais chaque fois avec beaucoup de motivation et de professionnalisme.

2.2. Formation et vie de l'équipe

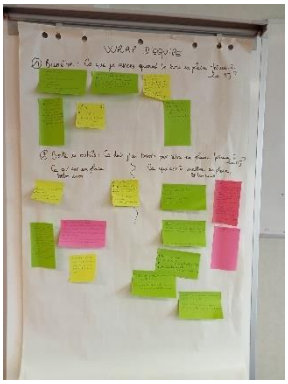

Le 18 janvier 2023, une journée de service a permis de « faire équipe » et de mettre à plat l'organisation du travail, notamment des temps de réunion ainsi que l'alternance entre temps de maraude, de réponse aux nouveaux signalements, d'accompagnement et temps plus administratifs et de liens téléphoniques avec les jeunes et les partenaires. Cette réorganisation a permis de gagner en lisibilité et efficacité dans l'organisation de la semaine.

Semaine type :

Lundi 10h-17h	Mardi 9h30-17h/20h	Mercredi 9h-18h	Jeudi 13h30-19h30	Vendredi 9h30-17h30
10h-10h30: brief du matin 10h30-12h30: temps bureau/orga de la semaine et planifier les signalements à rencontrer le lendemain	9h30 - 10h: brief du matin 10h – 13h: Réunion d'équipe	9h-9h30: brief du matin 9h30-13h: accompagnements maraudes		9h30-10h: Brief du matin Rencontres partenariales (Orée, Interface, Péniche, autres) Ou accompagnements/maraudes
13h30-17h: maraudes et accompagnements	14h-17h: maraudes/accompagnements 14h-20h: signalements/maraudes + maraude Ligne 37 et PASS 1fois/mois	14h-18h: accompagnements maraudes	13h30-14h: briefe du midi 14h-19h30 : RuptureS : 1 x/semaines Péniche: 1 semaine/2 Interface: 1fois/mois Temps bureau + plannifier les signalements à rencontrer le lendemain	14h-17h30: accompagnements/maraudes Et Signalements/maraudes

Différents temps de formation et de réflexion ont permis tout au long de l'année une montée en compétence et des espaces d'élaboration pour les professionnel·le·s de l'équipe :

Formations/sensibilisations reçues par l'équipe de la Maraude jeunes :

- 8 mars – Formation au psychotraumatisme- CHU de Lyon – 1 professionnel
- 16 mars – Journée travailleurs pairs – Plateforme du travail pair Aura – 2 professionnel·le·s
- 4 & 26 avril – Droits d'asile et des étrangers pour les mineurs et jeunes majeurs – FAS – Me Firmin et Couderc - Toute l'équipe
- 15, 16, 17 mai et 12 et 13 juin - Formation prévention accompagnement jeunes pratiques addictives – 1 professionnel
- 7 juin - Journée d'échange des travailleurs pairs – Plateforme du travail pair Aura – 2 professionnel·le·s
- 19 juin – Sensibilisation aux orientations en santé – Ireps et RSRH – 1 professionnel
- 23 juin – Journée nationale Référentiel des Samus sociaux – FNSS – 3 Professionnel·le·s
- 20 juin - Présentation des résultats de l'enquête TREND – Trend – 2 professionnel·le·s
- 21 septembre – Sensibilisation aux situations de prostitution des mineur·e·s – Amicale du nid – 1 professionnelle et 1 stagiaire
- 28 septembre & 6, 10 octobre – Formation situation de violence et agressivité – Par l'Institut Bergeret – 1 professionnelle
- 29 septembre – Rencontre travailleurs pairs – Plateforme du travail pair Aura – 2 professionnels
- 3 octobre – Commission régionale du travail social – FAS – 1 professionnelle
- 14 novembre – Matinée Approche par les forces, remise à niveau – Christiane Bergeron – toute l'équipe
- 20 & 21 novembre – Formation PRISME (Précarité et santé mentale) – Orspere Samdara – 1 professionnelle

Formations/sensibilisations dispensées par la Maraude jeunes :

- 26/05/2023 – Intervention à l'école d'ASS « Aller-vers et non-recours des jeunes » - Ecole Rockfeller - 2 professionnelles
- 27 juin – Table ronde et remise des diplômes du bénévolat – Adopt'une asso – 1 professionnelle

- 20 juillet – Table ronde « Jeunes et précarité » - Pôle formation d'Alynea – 2 professionnelles
- 6 septembre – Forum des actions insertion jeunesse – Métropole de Lyon – 2 professionnel·le·s
- 13 septembre – Plateau radio du CLLAJ lors du 15eme salon du logement pour les jeunes- Urgence et santé mentale des jeunes - CLLAJ – 1 Professionnelle[3]
- 20 septembre – Intervention auprès de l'équipe OVE – Orspere Samdarra – 2 professionnelles et deux jeunes accompagnées
- 16 et 20 octobre – participation au lancement du dispositif Plan A (hébergement et accompagnement renforcé jeunes majeur·e·s (Alynea) – 1 temps avec des jeunes accompagné·e·s et un temps de travail autour du travail pair – 4 professionnel·le·s en tout
- 9 novembre – Participation au Forum européen des affaires sociales – volet jeunesse – Métropole de Lyon – 2 professionnelles
- 13 novembre – Atelier Pacte des solidarités « volet jeunesse » - DDETS – 1 professionnelle
- 30 novembre – Groupe d'appui national jeunes – FAS – 1 professionnelle
- 6, 7 & 8 décembre – Rencontres nationales réseau « Jeunes en errance » dont l'animation d'un atelier autour du travail pair – 3 professionnel·le·s
- 20 décembre – Journée régionale autour du travail pair dont coanimation d'un atelier- FAS et plateforme du travail pair Aura – 3 professionnel·le·s

Nous avons accueilli de septembre 2023 à mars 2024, Sophie Glise, étudiante ASS en 3ème année. Ce premier accueil de stagiaire au sein du dispositif a été très enrichissant et concluant pour elle comme pour l'équipe. Nous avons pour projet de poursuivre l'accueil d'un·e stagiaire en 2024.

2.3. Fondements et outils

2.3.1. L'approche par le rétablissement

La notion de rétablissement englobe 4 aspects interdépendants :

- **L'histoire du rétablissement** qui prend racine aux Etats-Unis, à la suite du mouvement de revendication des droits sociaux américains, dont les « survivants » de la psychiatrie sont les plus illustres représentants. L'approche s'étendra petit à petit à d'autres champs que celui de la santé mentale, dont celui de l'HI (Hébergement et Insertion) auquel appartient la Maraude Jeunes.

- **Le rétablissement est conçu en tant que processus vers un mieux-être** (développement du pouvoir d'agir) : « L'objectif ultime de l'expérience de rétablissement n'est pas nécessairement de retrouver la santé en termes de rémission de symptômes. Il s'agit plutôt pour une personne, de parvenir à l'utilisation optimale de ses ressources personnelles et environnementales afin d'atteindre un état de bien-être et d'équilibre dans les conditions de vie qu'elle-même aura choisies » (Shery Mead et Mary Ellen Copeland). Ce processus est visé à l'échelle individuelle de chaque jeune et plus collective (auto-support entre jeunes, à l'échelle de l'équipe), voire politique.

- **Les outils du rétablissement :** À la Maraude Jeunes, nous utilisons le WRAP (ou plan d'action et de bien-être) et l'approche par les forces. La **multi-référence** est également mise en place pour favoriser l'émergence et l'épanouissement du bien-être de chaque jeune et du lien établi avec l'équipe : Développé dans le Logement d'abord, « l'accompagnement en multi-référence propose que chaque usager soit accompagné par une équipe pluridisciplinaire, de manière à sortir de la relation duelle et ainsi ouvrir les perspectives et dimensions travaillées.(…) Cette pratique semble être en mesure de soutenir le développement du pouvoir d'agir aussi bien des personnes accompagnées que des professionnel·le·s, notamment par ses effets sur l'ouverture de l'attention des professionnel·le·s aux capacités et souhaits de la personne accompagnée, par la possibilité qu'elle offre à la personne de se (re)définir elle-même dans l'accompagnement, et par la flexibilité qu'elle apporte aux professionnels, permettant de redonner une place à leur choix dans le travail quotidien » (ORSPERE-SAMDARRA, *S'approprier le rétablissement dans l'intervention sociale*, 2020).

3 https://audioblog.arteradio.com/blog/214898/podcast/215064/episode-4-urgence-et-sante-mentale

- **Le travail pair :** « Le travail pair repose, dans les champs de l'intervention sociale et médico-sociale, sur le principe d'un accompagnement des personnes par des « pairs », c'est-à-dire des professionnels dotés de « savoirs d'expérience » acquis au fil d'un parcours de vie similaire à celui de ces personnes.(…) Toutefois, le seul fait d'avoir vécu des expériences douloureuses ne garantissant pas l'élaboration de savoirs (…) il faut donc passer du témoignage au savoir d'expérience en prenant de la distance par rapport à son propre vécu, en l'objectivant dans une certaine mesure, et en rendant transférables/communicables à d'autres personnes les connaissances qui en sont issues. (…) le travail pair a vocation à favoriser la prise en considération et « l'empowerment » (pouvoir d'agir) des personnes accompagnées dans le champ médico-social, et à co-construire avec elles les conditions de leur autonomie. Il promeut donc une horizontalisation de l'accompagnement des personnes et une transformation des cultures professionnelles du champ médico-social » (Plateforme du travail pair en région AURA).[4]

2.3.2. La lutte contre le non-recours des jeunes au droit commun

L'accompagnement de la Maraude jeunes s'inscrit en subsidiarité du droit commun. Nos interventions auprès des jeunes sont guidées par la typologie du non-recours documentée par Odenore (Observatoire du Non-recours).

Non-connaissance :
L'offre existe, la personne est éligible, mais l'offre n'est pas connue. La Maraude Jeunes oriente. Il peut s'agir de rencontres ponctuelles si le ou la jeune orienté·e accède au service suite à l'orientation.

Non-réception :
L'offre est connue, demandée, mais non obtenue. La Maraude Jeunes propose des interventions de médiation (accompagnements physiques et entretiens médiatisés avec le service de droit commun). La non-réception peut être liée à des difficultés de maîtrise de la langue, la méconnaissance des fonctionnements institutionnels, mais aussi des processus d'accès auxquels les personnes peuvent peiner à se conformer (entretiens d'admission, port du masque à l'hôpital, temps d'attente aux urgences…)

Non-proposition :
L'offre n'est pas activée par l'intervenant, malgré l'éligibilité du demandeur, que celui-ci connaisse ou pas l'offre. La Maraude Jeunes propose des actions de médiation (accompagnements physiques et entretiens médiatisés avec le service de droit commun)

Non-demande :
La personne est éligible, connaît l'offre, mais ne la demande pas ou plus ou bien le droit ouvert est non utilisé. La Maraude Jeunes rencontre régulièrement le ou la jeune pour faire émerger des demandes. Actions de veille et d'accompagnements physiques. Les jeunes en non-demande estiment souvent que le dispositif d'aide n'est pas en capacité de leur proposer une offre correspondant à leurs attentes (règles liées au cadre d'accueil) ou que l'offre proposée ne leur est pas accessible (découragement après des années d'attente à la rue, expériences d'exclusions, de promesses non tenues…)

La Maraude Jeunes n'effectue pas les démarches mais permet l'accès aux structures compétentes habilitées et aux droits dédiés.

3. LE PARTENARIAT

Lors du rapport d'activité 2022, nous avions mis le focus sur le développement et la structuration du partenariat. En 2023, cet effort a été poursuivi.

Pour rappel, nos partenaires principaux sont :

4 Encadré inspiré notamment du site Esper-Plateforme de médiateurs en santé mentale

3.1. Le Samu Social 69

Une réflexion s'est amorcée fin 2022 au sein du pôle veille sociale d'Alynea pour renforcer davantage les liens entre les deux services par des mutualisations de moyens humains et partenariaux, des temps thématiques et d'élaboration partagés.
En 2023, les maraudes mensuelles avec l'équipe de jour ont été arrêtées car elles ne correspondaient plus aux besoins de collaborations du moment. Les maraudes communes se font désormais sur sollicitations mutuelles et en fonction des situations rencontrées (notamment couples ou groupes où sont présentes des personnes de moins et de plus de 25 ans). Seule la maraude mensuelle avec l'équipe de nuit est maintenue durant la période hivernale pour permettre de repérer ou d'entrer en lien avec de nouveaux jeunes mais aussi de ne pas perdre le fil des situations à la fin du renfort hivernal.

Des temps de rencontre entre équipes ont été organisés pour des formations communes (ex : approche par les forces, droits des étrangers, Prisme), et l'élaboration de projets communs (projet d'ateliers photographiques, mutualisation des sensibilisations données aux partenaires et écoles de travail social ou pompiers, réflexions thématiques relatives à notre pôle d'activité).

3.2. Le Carrud RuptureS

Depuis sa création, la Maraude Jeunes via son partenariat avec RuptureS et la présence des travailleur·euse·s pairs a étoffé sa compétence en matière de Réduction des risques :
Repérage des effets des produits : permet aux professionnel·le·s de mieux jauger des démarches possibles à faire avec le/la jeune, mieux comprendre la relation entre le/la jeune et son produit (ce qu'il cherche avec sa consommation, les risques qu'il encourt sous effet, etc.).
Connaissance des différents types de matériel et leurs usages : la Maraude Jeunes a accès à toute la variété de matériel disponible au CAARUD RuptureS. De manière globale, l'équipe arrive à identifier le besoin en matériel de chaque usager et à orienter vers les CAARUD en cas de demandes plus spécifiques.
Le positionnement : le non-jugement des consommations est plutôt acquis au sein de l'équipe.

En 2023, RuptureS a continué de fournir la Maraude Jeunes en matériel stérile.
Chaque jeudi après-midi un binôme composé d'un·e salarié·e de chaque équipe maraude ensemble pour soit aller à la rencontre de jeunes consommateur·rice·s connus, soit pour explorer des territoires repérés en amont. Ces temps permettent un échange de pratiques et de connaissances mais également un accompagnement et une veille coordonnés des jeunes et du territoire.

Recherches et formation continue en RdRD :
Au-delà du dispositif TREND/SINTES spécifiquement dédiée à la recherche, des temps d'échange avec l'équipe du Caarud RuptureS sont envisagés.
En 2023, chaque salarié·e de la Maraude Jeunes a effectué une immersion de deux demies-journée au sein des temps boutiques du Caarud. Ce roulement a pour objectif de maintenir une connaissance à jour (tous les trois mois) au sein de l'équipe, de garder un lien étroit et régulier entre les deux structures.
Des demies-journées thématiques en lien avec le public accompagné par la Maraude et le Caarud ont été pensées en ciblant deux thématiques en 2024-2025 : la santé sexuelle et la Réduction des risques liés à la consommation d'alcool.

3.3. L'orée AJD

L'Orée AJD est l'un des seuls accueils de jour ouvrant des domiciliations pour les moins de 25 ans. Il dispense un suivi social et permet l'accès à un hébergement d'urgence pour une durée de 2 mois, sur critère d'âge (avoir entre 18 et 25 ans) et de droit effectif au travail.

En 2023, il reste, avec la Péniche accueil, l'une des structures vers laquelle on oriente et accompagne le plus grand nombre de jeunes rencontrés (71 jeunes ont été mis en lien avec l'Orée AJD cette année, contre 38 l'an dernier).
Une réunion est organisée tous les deux mois entre équipes afin d'échanger sur l'ensemble des situations partagées. Des contacts très réguliers ont lieu par échanges téléphoniques, mails ou lors des passages de l'équipe de la Maraude jeunes sur leurs permanences d'ouverture notamment les lundis et mercredis.
Au sein de l'Orée, comme de la Péniche accueil, les jeunes peuvent bénéficier d'une domiciliation et d'un accompagnement à l'ouverture de leurs droits (RSJ, papiers d'identité, AME, diagnostics MVS insertion, accès à la santé…). En 2023, un accès à un espace douche, buanderie et bagagerie a été mis en place et les temps d'accueil permettent aux jeunes de plus « se poser » dans le lieu.
Un temps de bilan a été organisé début 2024. Il en ressort un travail fluide entre équipes et des interpellations mutuelles fréquentes entre les professionnel·le·s autour des situations co-portées. La plage horaire du mercredi après-midi est bien investie par l'équipe de la Maraude Jeunes et des rendez-vous peuvent être pris pour faciliter l'accès de nouveaux jeunes via la maraude.

3.4. La maraude Plan pauvreté de la Métropole

Depuis le début, l'équipe de la Maraude Jeunes travaille en lien avec la maraude Plan pauvreté de la Métropole notamment pour tenter une accroche pour les jeunes qui sont éligibles au contrat jeune majeur (CJM). Les années précédentes, des jeunes avaient pu être mis en lien avec la Maraude Plan pauvreté pour bénéficier, depuis la rue, de la mise en place de CJM. Cette année, la Maraude Plan pauvreté nous a orienté à l'inverse 4 jeunes en fin de contrat jeunes majeurs arrivant à 21 ans et sans solution d'hébergement pour la suite.
Nous sollicitons plus globalement cette équipe comme appui technique dans les situations complexes.

3.5. La Maraude mixte (Métropole)

De même, la Maraude mixte est un interlocuteur privilégié de l'équipe lorsqu'elle fait face à des situations relevant de la protection de l'enfance, pour un appui technique surtout, notamment lorsque la situation nécessite la rédaction d'un signalement ou d'une information préoccupante. Ces situations impliquant des mineur·e·s sont toujours délicates et demandent de pouvoir interpeller rapidement les services compétents.
La Maraude mixte nous relaie également les situations de jeunes isolés qu'elle peut être amenée à rencontrer dans les squats et campements, et qui semblent relever de notre accompagnement, ou lors d'interpellation et de veilles communes autour de situations signalées aux deux équipes. Le réseau Habitat précaire est, en ce sens, un espace possible d'échanges entre les deux équipes. Des permanences mensuelles sont tenues conjointement aux Camions du cœur depuis l'été 2023. Elles nous ont permis de l'échange de connaissances et de rencontrer des jeunes peu visibles en journée.

3.6. Ligne 37

Suite à un appel à manifestation d'intérêt porté par la Métropole de Lyon, la préfecture, la ville de Lyon et la Protection judiciaire de la jeunesse, un consortium composé des associations Le Mas, Capso et Alynea a répondu en proposant le dispositif expérimental Ligne 37. Il s'agit d'une équipe médico-sociale d'aller vers composée de 7.7 ETP qui a pris ses fonctions en octobre 2022 :

Public cible et problématiques repérées :
Le public visé est un public de jeunes, mineur·e·s et majeur·e·s, pour qui le quartier de la Guillotière et plus particulièrement la place Gabriel Péri est un lieu de travail (donc de ressources économiques permettant notamment l'achat de produits) et/ou de consommation et/ou d'errance, mais aussi un lieu de repère culturel et communautaire. Ces jeunes ne vivent pas forcément sur place ; ils peuvent disposer ou

non d'un hébergement. Ils peuvent pour certains se sentir rejetés (par les riverains, par certaines structures…). Diagnostic Trajectoire, 2021

Au sein du consortium, Alynea porte la compétence d'aller-vers, d'accès aux droits et de lutte contre le non-recours. Dans ce cadre, la Maraude Jeunes a mis à disposition jusqu'en septembre 2023 1 travailleur social (Educateur spécialisé embauché par la Maraude Jeunes en novembre 2022). Pour faciliter la cohérence et la fluidité dans l'encadrement de ce salarié et son insertion dans l'équipe, l'association Le Mas a repris l'embauche et l'accompagnement de ce professionnel. Le lien entre les deux dispositifs, Maraude Jeunes et Ligne 37 est en revanche maintenu :

- Des maraudes communes mensuelles : organisées dans le secteur de la Guillotière pour favoriser l'échange de pratiques entre équipes et repérer des situations de jeunes relevant de la Maraude Jeunes mais fréquentant les places Gabriel Péri ou Mazagran.

- Des relais de situations : 9 situations repérées par la Maraude Jeunes concernant des jeunes fréquentant également le secteur de la Guillotière ont pu être relayées vers Ligne 37 en 2023.

- Une formation commune au droit d'asile et des étrangers pour les mineur·e·s et jeunes majeur·e·s a été organisée en avril 2023.

- Une présence tous les mois puis toutes les 6 semaines de la Cheffe de service de la Maraude Jeunes en réunion d'équipe de Ligne 37 pour un appui technique en termes d'allez-vers et d'accès à l'hébergement.

- À partir de fin 2023, la problématique de la prostitution de mineures sur le territoire a percutée les deux équipes et des temps d'échanges sont envisagés pour 2024.

3.7. Les permanences à la Péniche accueil

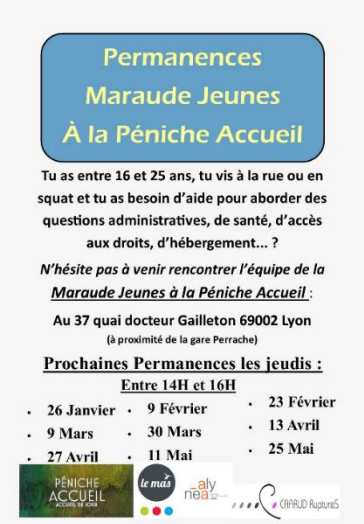

Depuis septembre 2022, des permanences sont tenues à la Péniche accueil par un binôme de la Maraude Jeunes, un jeudi sur deux de 14h à 16h (soit 23 permanences effectuées en 2023).

Les professionnel·le·s de la Maraude Jeunes se tiennent présents dans l'espace d'accueil pour pouvoir entrer en lien autour d'un café avec les jeunes présents.
Ces permanences nous permettent aussi de donner rendez-vous à des jeunes accompagné·e·s que nous ne voyions jusqu'ici uniquement en extérieur. Elles ont pu être aussi l'occasion de renouer avec des jeunes que l'équipe n'avait pas revus depuis quelques temps.
En 2023, nous avons mis en lien 29 jeunes avec cet accueil de jour et l'assistante sociale. Le roulement permet d'être présent une fois par mois en même temps que Solivet et Pause Diabolo pour que les jeunes accompagné·e·s par la Maraude Jeunes puissent rencontrer plus facilement ces structures.

3.8. Interface SDF

L'équipe d'Interface SDF est une Équipe Mobile Psychiatrie et Précarité (EMPP) qui dépend de l'hôpital Saint Jean de Dieu. Elle est un partenaire historique et très étroit du Samu Social 69. Le partenariat avec la Maraude Jeunes ne s'est quant à lui pas mis en place de manière formalisée tout de suite. En 2022, face aux besoins repérés des jeunes en termes de santé mentale, nous avons mis en place des réunions toutes les 6 semaines autour des situations repérées et/ou accompagnées. Il s'agit de temps d'élaboration autour des situations des jeunes en souffrance psychique et/ou avec qui le lien est particulièrement difficile à tisser (conduite d'évitement, agressivité, violence). En parallèle, des maraudes communes ont été mises en place une fois par mois avec un psychologue ou un infirmier pour aller à la rencontre des jeunes repérés par la Maraude Jeunes et qui sont d'accord pour rencontrer l'EMPP. Ces maraudes, mises en place en toute fin d'année 2022, se sont poursuivies en 2023. 26 jeunes ont été orientés et/ou mis en lien avec l'équipe mobile de psychiatrie. 1 jeune en grande souffrance psychique a été hospitalisé depuis la rue grâce à ce partenariat. Face à la pertinence de cette collaboration, il a été décidé, à partir de mai 2024, de passer à une maraude commune tous les 15 jours pour permettre plus de fluidité et faciliter l'accroche avec les jeunes concernés.

3.9. La PASS Saint-Joseph Saint-Luc

Depuis l'été 2023, des maraudes et réunions mensuelles avec une médecin de la PASS Saint-Joseph Saint-Luc sont organisées. L'objectif est de faciliter l'accès aux soins des jeunes, d'offrir un autre rapport au médical qui souvent est source de peur pour les jeunes que nous rencontrons. C'est aussi l'occasion d'aborder avec les jeunes et avec l'équipe la santé somatique au sens large et avoir une vigilance et un regard professionnel sur ces questions. L'équipe de la Maraude Jeunes n'est pas composée de soignants.
Pour la PASS, ces maraudes sont l'occasion de raccrocher au service de consultation des jeunes qui ont pu se rendre d'eux.elles-mêmes à la PASS mais n'ont pas donné suite. Elles donnent également la possibilité d'échange de connaissances quant au public et aux orientations en santé.

En 2024, nous allons mettre en place en alternance avec la médecin, une maraude avec la sage-femme de la PASS pour pouvoir également aborder la santé sexuelle de manière générale et avoir un accompagnement plus rapproché pour les jeunes femmes enceintes à la rue.

Outre ces partenaires, nous travaillons également en liens étroits avec les Maisons de la Métropole de secteur, les missions locales ainsi qu'avec les accueils et équipes mobiles associatifs ou institutionnels. Nous orientons et accompagnons également les jeunes vers des structures répondant aux besoins primaires tels que le vestiaire, les bains douche, les distributions alimentaires ainsi qu'Emmaüs Connect, etc.

L'accent a également été mis en 2023 sur l'accès aux loisirs et au lien social comme outils d'accompagnement des jeunes.

4. FOCUS SUR L'ACCES AUX LOISIRS COMME OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

L'accès aux loisirs peut sembler « décalé » pour des jeunes en situation de grande précarité, voire à la rue. Nous le considérons à la Maraude Jeunes comme essentiel : un support au lien et un moyen pour les jeunes de renouer avec leurs envies et forces. La vie à la rue ou en squat est dure, voire violente ; il est important, à défaut d'un hébergement et logement pérenne, de trouver des espaces sécures, bienveillants, valorisants et épanouissants. Des espaces où ils et elles puissent exprimer leur créativité, créer des liens sociaux différents de ceux établis dans le contexte de survie, des lieux où ils et elles puissent expérimenter, et se tester en sécurité et sans risque d'être jugés. Ces moments dédiés à ce que les jeunes se sentent bien, sont aussi de potentiels ancrages pour construire un « ailleurs de la rue ».

Mai 2023 - Séjour 824000 avec Alynea dont 3 jeunes d'une vingtaine d'années et une intervenante sociale de la Maraude Jeunes

Inès Suzineau, Intervenante sociale

« Les jeunes ont exprimé que ça leur permettait une parenthèse dans leur quotidien et leurs démarches. Le fait de s'éloigner de Lyon et de faire des activités qu'ils n'avaient jamais faites leur a permis de penser à autre chose. Ils ont aussi bien accroché entre eux et avec le reste du collectif. Un des jeunes a exprimé que c'était la première fois qu'il se sentait bien dans un groupe et qu'il ne restait pas à l'écart comme il en avait l'habitude depuis l'école. »

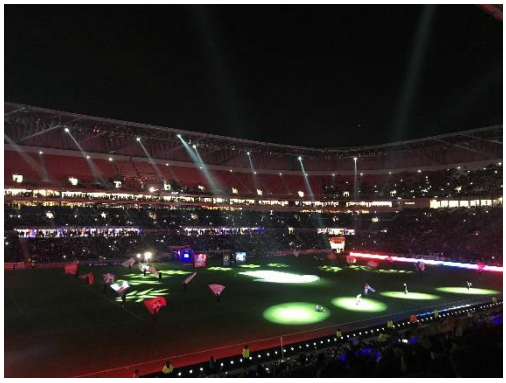

Sortie avec L., 22 ans, qui rêvait de faire de la trottinette « comme les autres ».
Accompagnement de deux jeunes au basket avec le Villeurbanne sporting club
Match de foot OL-Lille, avec 3 jeunes accompagné·e·s, 26 novembre 2023

M, 20 ans, depuis 5 ans en Métropole

"Depuis que je suis en métropole, je n'étais pas allé au cinéma. Ça me fait plaisir d'avoir passé ce temps avec vous."

S, 23 ans

"Faire du basket m'a fait plaisir ; j'ai rencontré des personnes et on a joué ensemble. Ça m'a aidé à me soulager et me relaxer. Ça m'a rendue plus forte ; je parle plus facilement aux autres."

Eté 2023- Sortie à Fourvière :

Benjamin Boudras, Intervenant social

« Une majorité des jeunes ne connaissent que peu la ville. Le panorama à Fourvière par exemple leur a permis de découvrir que Lyon ne se résume pas au trajet entre leurs lieux de couche à la Part-Dieu par exemple et l'Orée AJD. »

Septembre 2023 – Coupe du monde de rugby :

Benjamin Boudras, Intervenant social.

« J'ai pu accompagner S., 23 ans, à un match de la coupe du monde de rugby. Il ne connaissait pas ce sport. Il a été surpris par l'ambiance autour du stade, les chants et l'atmosphère qui se dégageaient des lieux. Le temps d'une après-midi, j'ai aperçu de la légèreté et des sourires sur son visage. Ces temps sans enjeux, sans démarches sont nécessaires pour que l'espoir continue d'exister dans la vie des jeunes que nous accompagnons. »

Les moments sportifs notamment permettent de partager des temps et expériences en dehors des démarches et préoccupations quotidiennes. Ils sont autant de supports à la relation d'accompagnement avec l'équipe. Ils permettent de faire émerger des problématiques ou des sujets qui n'ont pu être abordés sans ce média (souvenirs d'enfance, liens familiaux, thématiques de santé au sens large, envies, demandes).

Ils permettent aussi aux jeunes de pouvoir se sentir exister en tant que « jeune adulte » en dehors de leur seule situation de précarité. Cela favorise la conscientisation et la valorisation de leurs forces mais aussi de leur place dans la société. Les activités que nous avons réalisées avec plusieurs jeunes accompagné·e·s ont mis en lumière leur très fréquent sentiment d'isolement et l'importance pour elles et eux du lien social et de l'échange d'expérience.

Bien qu'étant toutes et tous en situation de grande précarité, ils et elles ont des parcours et des identités différentes (en termes de genre, de culture, de handicap par exemple). Nous avons ainsi pu observer des dynamiques de solidarité entre elles et eux lors de rencontres autour de la pratique sportive.

En août 2024, nous assisterons à une compétition des Jeux Olympiques à Paris, grâce à des places offertes par la ville de Lyon et un hébergement organisé en partenariat avec l'Arche à Paris.

5. LES JEUNES RENCONTRÉ·E·S

En 2023, nous avons rencontré **410 Jeunes différents** contre 322 en 2022 et 277 en 2021.

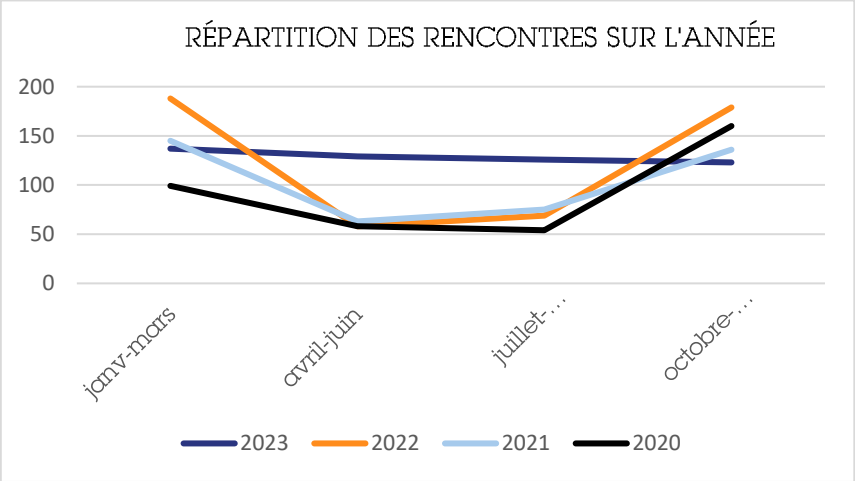

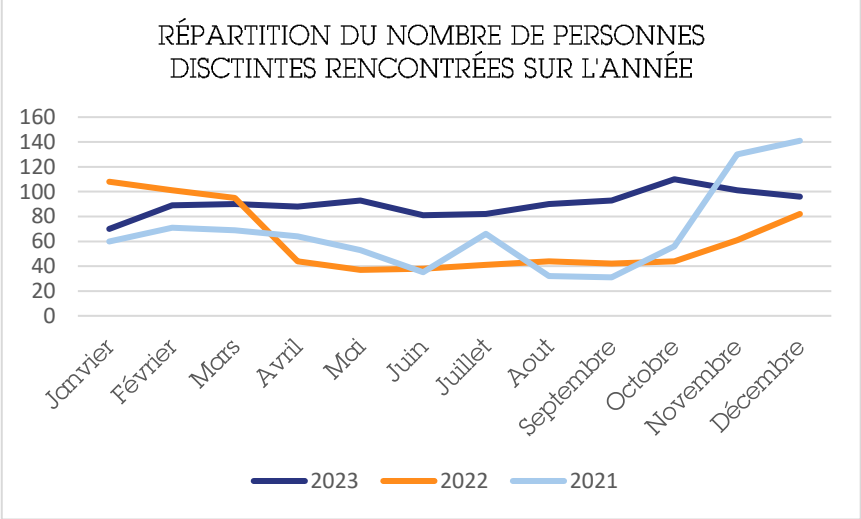

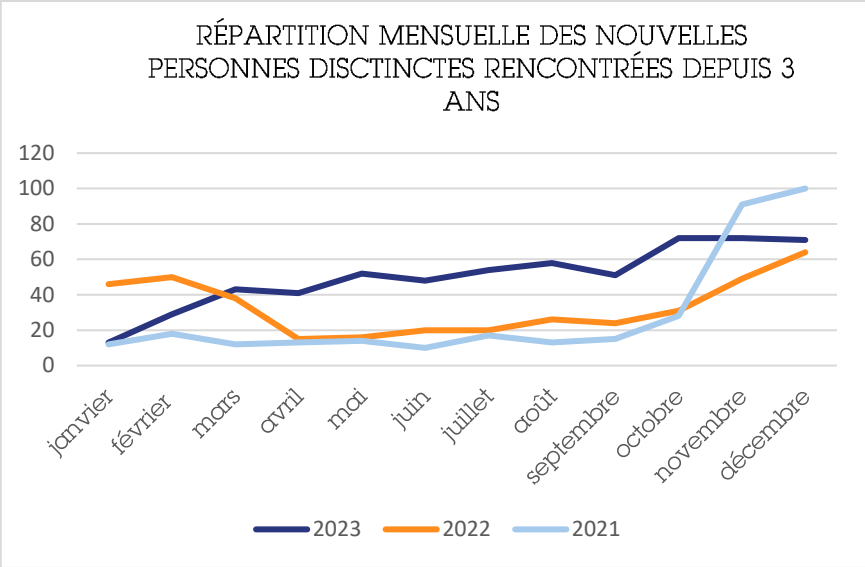

Si les années précédentes enregistraient des fluctuations saisonnières notables, cette année le nombre de contacts, personnes distinctes et nouvelles personnes rencontrées sont restés constants sur l'année. Le nombre de nouvelles personnes rencontrées par l'équipe de la Maraude Jeunes est de 266 cette année, contre 245 l'an dernier et 246 en 2021.

L'augmentation du nombre de rencontres durant la période hivernale est classiquement due à la réponse aux signalements assurée par les équipes de nuit du Samu Social 69 présentes du 1er novembre au 31 mars. La majorité des signalements pourvus par le Samu Social 69 le sont à cette période du fait d'un doublement de l'équipe, d'une recrudescence des auto-signalements et signalements citoyens en hiver et des appels au 115 concentrés de manière générale en soirée. Cette année, ces signalements ont globalement doublé du fait de la massification du sans-abrisme et de l'allongement des délais d'accès à l'hébergement. Ils sont relayés ensuite à l'équipe de la Maraude Jeunes lorsqu'ils concernent des personnes de moins de 25 ans en situations de non-recours. Ce doublement des signalements se retrouve peu marqué à l'échelle de la Maraude Jeunes avec même une légère diminution des signalements ainsi relayés par rapport à l'année dernière.

5.1. Répartition par âges

Cette année, la majeure partie des jeunes rencontrés ont entre 20 et 24 ans.

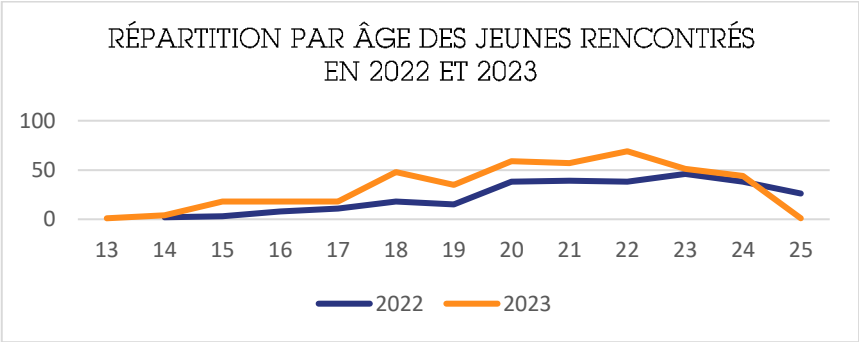

On observe sur les trois ans un décalage de l'âge des jeunes (le pic se situait en 2021 à 19-22 ans), qui correspond sans doute au fait que certain·e·s jeunes sont rencontré·e·s, voire accompagné·e·s, d'une année sur l'autre. Ceci est un indicateur de la complexité des situations mais aussi des délais d'accès aux droits, notamment au droit au logement et à l'hébergement.
Ce constat du décalage de l'âge des jeunes accompagné·e·s peut également s'expliquer au regard de la Loi Taquet, promulguée en mai 2022, qui impose désormais aux départements la protection des jeunes majeur·e·s jusqu'à 21 ans. L'allongement des prises en charge protection de l'enfance confirmera peut-être de manière pérenne un décalage de l'âge des jeunes lors de notre première rencontre.

Focus sur les mineur·e·s rencontrés :

Alors que sur les 3 années précédentes, nous observions une relative baisse du nombre de mineur·e·s rencontrés (51 en 2020 dont 6 jeunes filles, 48 en 2021 dont 8 jeunes filles, **43 en 2022 dont 5 jeunes filles**), cette année enregistre une hausse des mineur·e·s rencontrés à la rue : 63 mineur·e·s rencontrés cette année dont 12 jeunes filles.

Leurs situations, relevant de la protection de l'enfance, sont chaque fois très préoccupantes.

Des mineur·e·s non accompagnés nouvellement arrivés sur le territoire français :
Cette année 2023 a été marquée par la présence de différents campements de mineur·e·s en-recours au sein de la Métropole de Lyon. Ainsi que cet été et automne 2023 par la présence d'un campement de mineur·e·s en attente d'évaluation Montée de la Grande-Côte.
La Maraude Jeunes a participé aux réunions de coordination portées par le CCAS de Lyon concernant les mineur·e·s en recours. Elle s'est rendue régulièrement sur le campement du square Marie Perrin aux côtés notamment de l'équipe mobile de l'OVE. Des maraudes communes ont été organisées pour repérer des mineur·e·s en recours aux situations complexes nécessitant des accompagnements notamment physiques spécifiques. Souvent isolés du collectif du fait notamment de pathologies psychiatriques, associées ou non au parcours migratoire lui-même, ces jeunes ont pu être accompagnés dans leurs démarches sociales et de soins en lien avec l'OVE et les collectifs de soutien.
Ces maraudes communes ont également permis de repérer des jeunes majeur·e·s installés au milieu du campement et ne relevant pas de l'accompagnement des autres équipes.
Situation inédite depuis le 2020, des mineur·e·s en attente d'évaluation sur la Métropole ont également été veillé.e.s, en partenariat avec les équipes de Médecins du monde, de la Croix-Rouge mais également avec le Secours populaire et les collectifs présents sur place pour repérer et faire remonter les situations les plus vulnérables.

Des mineur·e·s en rupture des dispositifs de l'ASE soit qu'ils et elles les aient fuis, soit qu'ils et elles en aient été exclu·e·s :

Leur situation est souvent celle de l'errance géographique et/ou institutionnelle et d'une grande vulnérabilité. 2 jeunes mineur·e·s dans cette situation ont été accompagnés de manière intensive par la Maraude Jeunes cette année. Dans leur cas, notre rôle est d'établir un lien de confiance avec ces jeunes, lien basé sur l'inconditionnalité. Chaque fois, en informant le ou la jeune concerné, les services de protection de l'enfance dédiés ont été saisis.

5.2. Répartition par sexes et compositions familiales

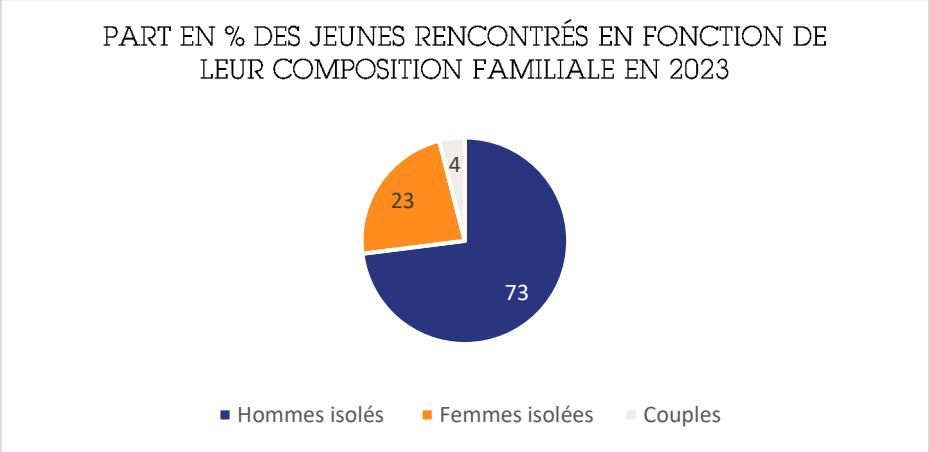

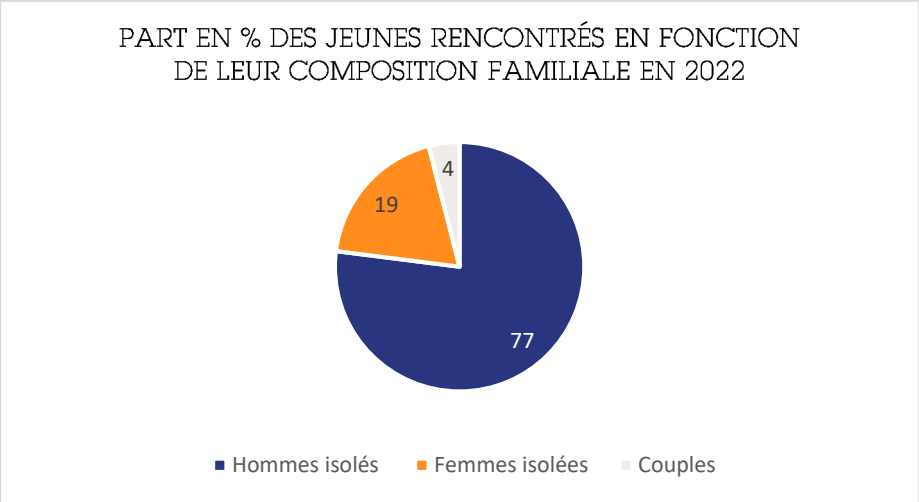

En 2023, nous avons rencontré 410 jeunes isolés différents de 14 à 25 ans (contre 322 en 2022 soit une augmentation de 27%) dont 61 mineur·e·s (contre 43 en 2022).

Auxquels s'ajoutent 113 jeunes de 18 à 25 ans en situation familiale rencontrés par les équipes du Samu Social (contre 61 en 2022).

Au-delà de l'augmentation de cette tranche d'âge à la rue, nous observons une **féminisation de ce public.** Parmi les jeunes isolé.e.s rencontré.e.s, 95 sont des jeunes femmes contre 63 en 2022 (dont 12 sont mineures contre 5 l'an dernier).
Nous avons rencontré 16 jeunes en couples contre 12 l'an dernier.

À cela s'ajoute une augmentation du nombre de jeunes hommes isolés rencontrés en 2022, dont les profils ont évolué sur les quatre dernières années. Si la création de la Maraude Jeunes reposait en 2019 sur le constat de la présence accrue de jeunes consommateurs à la rue et occupant l'espace public, aujourd'hui, une part non-négligeable et en augmentation des jeunes rencontré·e·s et accompagné·e·s par le service sont dans des parcours migratoires complexes et des situations administratives, sociales et de santé très précaires.

5.3. Répartition par nationalités déclarées

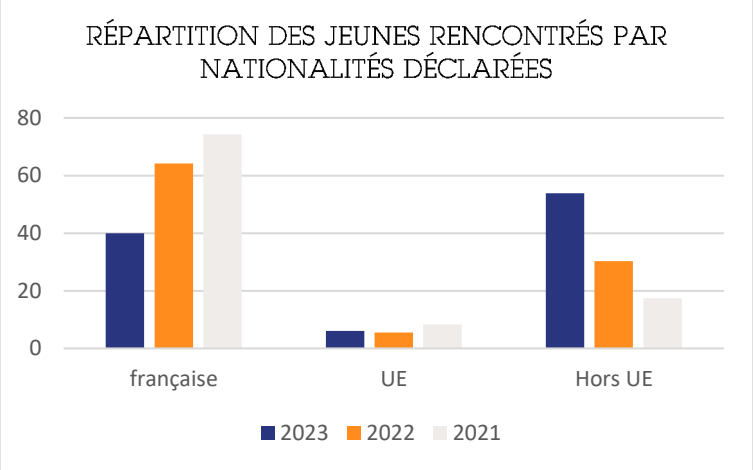

Nous constatons une augmentation des jeunes en situation de migration rencontrés par le service depuis deux ans. La vulnérabilité accrue de ces jeunes (polytraumatismes, isolement, non-recours), des perspectives difficiles de régularisation de leur situation et d'accès à l'hébergement. Ils et elles nous font régulièrement part de leur désespoir.

Ce constat appelle plusieurs précisions :

Si la part des jeunes rencontrés déclarant venir d'un pays hors UE a augmenté, le nombre en valeur absolue de jeunes de nationalité française rencontrés a également augmenté entre 2021 et 2023.
La situation des jeunes rencontrés arrivant de l'étranger et surtout de pays hors UE est souvent très précaire du fait des nombreux obstacles à l'accès au droit au séjour, et, ce faisant, à la santé, à l'hébergement, à la formation et au travail.
La barrière de la langue et la non-connaissance des dispositifs sont des éléments supplémentaires de vulnérabilité.
Les orientations et solutions à leur apporter en termes d'accès aux droits, d'hébergement et d'accueils de jours sont extrêmement limitées. Les dispositifs dédiés étant soit inexistants soit saturés.

Au regard de l'augmentation de ce public au sein des jeunes rencontré·e·s et accompagné·e·s, l'équipe s'est formée en 2023 en matière de droits des étrangers et d'asile pour les mineur·e·s et jeunes majeur·e·s.
Malgré tout, nous notons une saturation des dispositifs d'accompagnement juridique dédié à ce public rendant très compliqué leur accès aux droits et à l'hébergement. Plusieurs jeunes demandeur.euse·s d'asile sont régulièrement signalés à l'Offi car rencontrés à la rue faute de place d'hébergement en CADA.

Vincent Nawrot, intervenant social pair

« En 2023, moi, ce qui m'a marqué c'est l'augmentation des jeunes migrants qui dorment dans des parcs ou places publiques dans des conditions insalubres. Ils font appel à nous pour qu'on les aide à faire leurs démarches. Leur demande prioritaire est le logement ou l'hébergement. Mais quand on n'a pas de solution à leur proposer ? Moi je ne connaissais rien sur les droits des étrangers. Depuis, on a fait quelques formations pour connaître un peu mieux les endroits où les orienter pour faire leurs démarches administratives qui malheureusement aboutissent rarement. »,

6. LES JEUNES ACCOMPAGNÉ·E·S DE MANIERE INTENSIVE

Cette année, sur la totalité des jeunes rencontrés, nous en avons accompagné **67 de manière intensive** (plus de 12 interventions par an) contre 62 personnes l'an dernier et 45 en 2021.

Ne seront mentionnées que les tendances et évolutions notables repérées au cours de l'année au sujet des 67 jeunes que l'on accompagne de manière intensive.

6.1. Des jeunes de plus en plus rencontrés via les partenaires

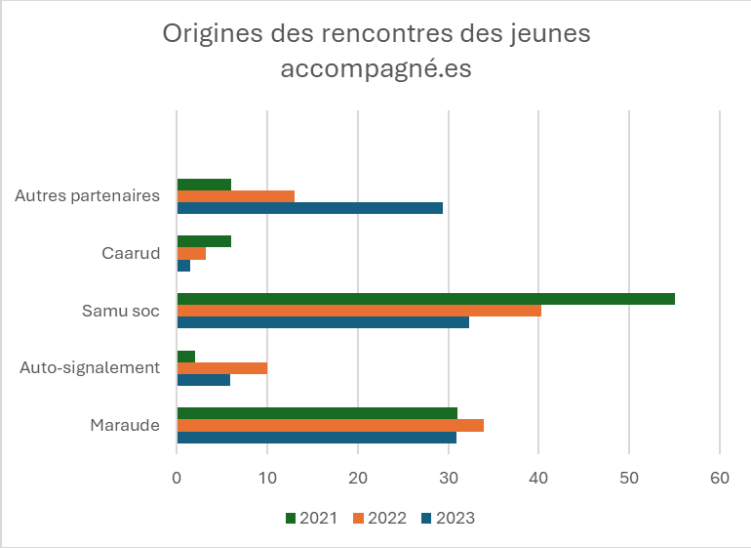

Le Samu Social 69 reste notre principal orienteur. Ceci étant, on observe cette année un net accroissement et une diversification des signalements via les partenaires. Parmi eux nous pouvons citer : les collectifs de soutien aux jeunes migrants (AMI, la Marmite, collectif Croix-Rousse), la Croix-Rouge, la maraude du CCAS, la maraude mixte de la Métropole, les lits de repos, Entourage, la Péniche Accueil, l'Orée AJD, Médecins du monde, Maraude OVE, maraude Plan pauvreté de la Métropole, la Rencontre, l'accueil Saint-Vincent, le Point Accueil, les Missions locales, les Maisons de la Métropole, Ligne 37, les services hospitaliers et PASS de l'hôpital Saint-Joseph Saint-Luc, de l'hôpital Edouard Herriot et du Vinatier. Cette diversification des orientations est liée à l'inscription du service depuis 4 ans dans le paysage partenarial et à l'accent mis sur le développement de ce partenariat.

6.2. Une part de plus en plus importante de jeunes femmes accompagnées

Parmi les 67 jeunes **accompagné**·e·s de manière intensive, 25 sont des jeunes **femmes** contre 16 l'an dernier (elles représentent donc 35% des jeunes accompagné·e·s contre 26% l'an dernier).

Le fait que les jeunes femmes rencontrées soit fréquemment accompagnées de manière intensive par le service pointe leur vulnérabilité importante à la rue ainsi que leurs difficultés d'accès aux structures de droit commun et de santé.

Cette année, 6 des jeunes femmes accompagnées étaient enceintes. Le vécu de ces grossesses en situation de grande précarité et d'absence d'hébergement est souvent couplé d'une inquiétude pour la mère, le conjoint s'il est présent et l'enfant. Ces situations demandent un maillage partenarial resserré. Nous avons pu nous appuyer tant sur les PASS, les hôpitaux et les maraudes de la Métropole. Ces

situations nous ont aussi poussé.e.s à mettre en place des maraudes avec une sage-femme de la PASS mobile Saint-Joseph Saint-Luc pour ces accompagnements et pouvoir aborder plus facilement et orienter autour de la santé sexuelle (mise en place 2024).

6.3. Une majorité de jeunes venus de l'extérieur de la Métropole

En 2023, **80% des jeunes accompagnés par le service ne sont pas originaires du Rhône (contre 67% l'an dernier)**. Cette augmentation est corrélée à celle de la part des jeunes venus de l'étranger accompagnés par le service. On constate en effet une augmentation de la part des jeunes venant de l'étranger parmi le public accompagné depuis 3 ans : 45% en 2023 contre 37% en 2022 et 16% en 2021. Mais également à celle des jeunes venant d'autres régions de France. Nous reviendrons dans le détail par la suite sur les implications de ces situations en termes d'accompagnement.

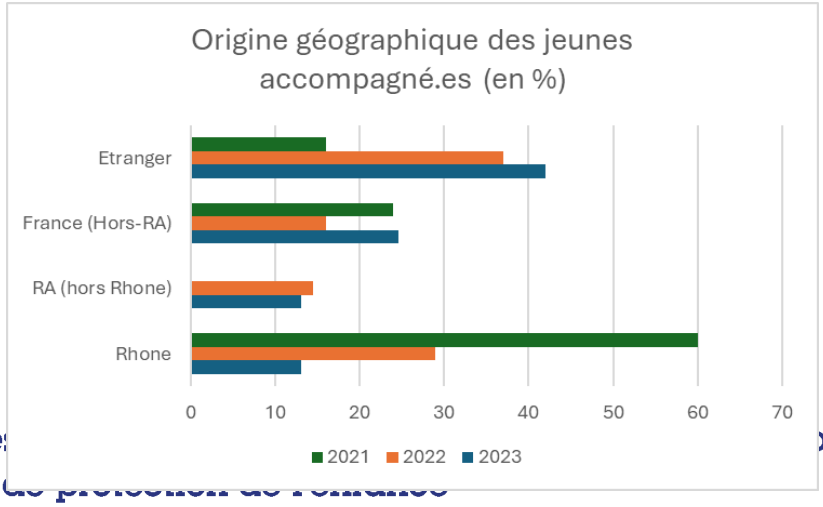

6.4. Près[illegible]ortent d'une mesure de protection de l'enfance

Parmi les jeunes accompagné·e·s en 2023, **45% d'entre elles et eux déclarent avoir été accompagné·e·s par les services de la protection de l'enfance avant leur majorité** (44% en 2022 et 46% en 2021). Lorsqu'ils/elles viennent de l'extérieur de la Métropole, la continuité de la prise en charge notamment en termes de Contrats Jeunes Majeurs est plus difficile.

Cette part importante de jeunes à la rue pris en charge ou sortant de l'ASE nous a poussé à répondre à l'appel à projet de la Métropole de Lyon et a abouti en octobre 2023 à l'ouverture de la structure d'hébergement et d'accompagnement renforcé Plan A au sein du pôle veille sociale d'ALYNEA. Cette structure accueillera à terme 20 jeunes majeur·e·s en habitat diffus et semi-collectif.

7. L'ACCOMPAGNEMENT EFFECTUÉ

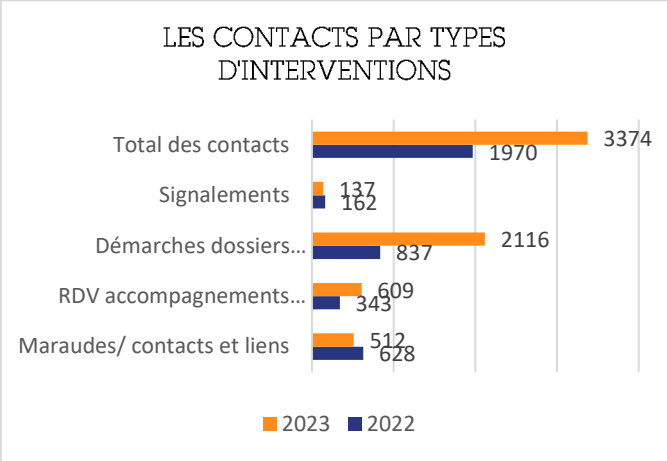

En 2023, les activités d'accompagnements physiques et de démarches administratives ont presque doublé : 609 Rendez-vous et accompagnements physiques ont été effectués (contre 343 en 2022).
Les contacts téléphoniques avec les jeunes et les partenaires autour des situations accompagnées ou veillées ont augmenté de 143% (2116 appels et démarches (868 en 2022)).

Pouvoir permettre aux jeunes de maintenir le lien quoi qu'il arrive, si elles et ils le souhaitent, est une manière de leur permettre d'exister en tant qu'individus à part entière, inscrits dans une histoire, de sortir ainsi de la seule logique des "situations" pour s'inscrire dans le temps long. Nous faisons aussi le pari qu'il est plus facile de partir lorsque l'on sait que l'on peut revenir car le départ n'est alors pas rupture, pour des jeunes qui en ont souvent connu beaucoup. L'objectif est aussi de leur permettre de conscientiser leurs forces pour favoriser leur réinscription dans un parcours d'accès aux droits, aux soins et à l'insertion.

Contacts réalisés par type d'intervention pour la totalité des jeunes rencontré·e·s en 2023

Total des participants	Contenu de l'intervention		
Réponses apportées	**1-Entretien**	**2-Orientation**	**Total**
Accès aux droits	552	134	**686**
Accès téléphonie	63	17	**80**
Accès à des ressources	163	48	**211**
Construction du lien	1 073	179	**1 252**
Dans un café	111	49	**160**
Domiciliation	132	56	**188**
Eau / boisson chaude	42	6	**48**
Hygiène	102	35	**137**
Hébergement	372	103	**475**
Insertion professionnelle	87	25	**112**
Médiation	100	18	**118**
Orientation	178	181	**359**
RDR	54	9	**63**
Santé	432	101	**533**
¤Couverture	27	6	**33**
¤Vestiaire	81	36	**117**
18 lignes - Total	**3 569**	**1 003**	**4 572**

Un contact peut donner lieu à différents types d'interventions.

7.1. L'accès aux droits

Paroles de jeunes :

B., 23 ans

« Beaucoup de gens nous jugent, mais ils ne savent pas qu'on n'a pas grandi avec papa et maman. Quand c'est comme ça, il faut se démerder seul. Alors il y a des hauts et des bas. Mais il faut toujours garder l'espoir. »

I., 21 ans

« On rajoute des traumatismes sur des traumatismes. Ce n'est pas un jeu d'enfant de dormir à la rue, c'est pas facile »

« Il neigeait, j'avais froid aux mains, je n'arrivais même plus à écrire mon nom pour m'inscrire à l'association [orée AJD]"

Jeune, 21 ans, en France depuis 5 ans

« J'ai l'impression d'avoir monté les escaliers un par un et là je recommence tout d'en bas, comme si je venais d'arriver en France »

K., 19 ans

« J'ai envie de faire remonter qu'il n'y a pas assez de moyens de logement à Lyon, et c'est ça que je trouve hyper compliqué, c'est qu'il n'y a pas du tout de structures adaptées à nos besoins. Et vous, le service de la Maraude Jeunes, vous n'êtes qu'un à surveiller tout le Rhône, du coup c'est hyper dommage qu'il n'y ait pas plus de structures comme vous »,

7.1.1. Focus sur le RSJ

Le Revenu Solidarité Jeunes (RSJ) est une aide financière proposée par la Métropole de Lyon, pouvant aller jusqu'à 400 € selon les situations et accordée sous certaines conditions pendant 24 mois. Sont éligibles au RSJ, les jeunes âgés de ***18 à 24 ans révolus,*** *de nationalité française ou étrangère en situation régulière et résidant dans la Métropole de Lyon depuis au moins 6 mois. Les jeunes doivent avoir de faibles ressources d'activité (moins de 400 euros par mois)*[5].

Sur les 8 jeunes accompagné·e·s bénéficiant du RSJ fin 2023, 6 ont été ouverts via l'accompagnement de la Maraude Jeunes (2 le percevaient au moment de la rencontre). L'ouverture du RSJ s'est faite principalement via l'Orée AJD et la Péniche accueil, mais aussi ACOLEA et les Missions locales de secteur. Les référentes mobiles RSJ et CEJ-JR d'ACOLEA ont été rencontrées et une maraude pour rencontrer un couple de jeunes avec elles sur leur lieu de manche a été organisée. Pour 10 autres jeunes, les démarches pour percevoir cette aide ont été évoquées et/ou entamées mais n'étaient pas abouties fin 2023. Pour les autres, ils et elles ne sont pas éligibles (en situation administrative irrégulière, bénéficiaires de l'AAH, d'un CJM, mineur·e·s) ou les démarches à effectuer pour accéder au RSJ n'étaient pas envisageables pour elles et eux pour le moment (domiciliation, ouverture d'un compte bancaire, papiers d'identité).

5 Et ne doivent pas bénéficier du soutien financier de parents ou d'un tiers, ni bénéficier du RSA, de l'Allocation Adultes Handicapés, de l'Allocation éducation de l'enfant handicapé, de la Garantie jeunes ou du Contrat jeunes majeurs. Ni être étudiant·e. Ils doivent être sorti·e·s du système éducatif.

En 2024, le service emploi d'ALYNEA est devenu instructeur RSJ. Nos équipes se sont rencontrées pour présenter nos dispositifs respectifs, des journées d'immersion à la Maraude Jeunes sont prévues à l'été 2024. La collaboration entre les deux services a pour but de permettre de proposer le RSJ et/ou l'accompagnement pour les jeunes en souffrance psychique proposé par ALYNEA en ciblant les jeunes qui ne se rendent pas dans les accueils de jour instructeurs.

Le fait que le RSJ ne soit pas considéré comme suffisant pour accéder à un logement reste l'obstacle majeur que nous voyons au dispositif qui est malgré tout à saluer et soutenir (seul Logis jeunes (dont le dispositif Easi) accepte aujourd'hui le RSJ en tant que ressource).

7.1.2. Le droit au séjour et l'asile

Nous observons de manière accrue depuis deux ans l'augmentation du nombre de jeunes rencontré·e·s à la rue qui ont besoin d'aide dans leur accès à l'asile ou au droit au séjour.

Des accompagnements aux permanences de Forum Réfugiés, Amely, la Cimade, Village des droits des étrangers ou au barreau de Lyon.

Pour autant, il est souvent difficile d'y voir clair tant ce champ du droit est complexe, mouvant. Les perspectives de régularisations sont de plus en plus difficiles à concrétiser. Le dispositif d'hébergement est saturé y compris pour les personnes en demande d'asile. Des jeunes dans cette situation sont donc à la rue. Les perspectives d'avenir, d'accès à la formation et à l'emploi sont très sombres voire complètement empêchées pour celles et ceux ne relevant pas de l'asile ou n'accédant pas à l'asile ou un titre de séjour.

Une formation a été dispensée, conjointement aux équipes de la Maraude Jeunes et de Ligne 37, par des avocats du barreau de Lyon en avril 2023. L'objectif était d'outiller les professionnel·le·s dans l'accompagnement des mineur·e·s non accompagné·e·s et des jeunes majeur·e·s rencontré·e·s (clarification des différentes procédures et conditions d'éligibilité, chronologie des démarches, étapes clé, interlocuteurs où orienter).

Ces jeunes sont souvent également en demande de lien social, d'apprendre le français et découvrir de nouveaux horizons. Notre accompagnement s'oriente donc aussi à partir de leurs demandes d'apprentissage, de loisirs et de sortir de l'isolement. Mais trop peu de structures existent et reposent sur le bénévolat. Une réflexion est en cours avec le pôle formation d'ALYNEA pour imaginer des ateliers, notamment autour du numérique, accessibles aussi à ce public.

7.2. L'accès à la santé et la Réduction des risques et des dommages

7.2.1. L'accès à la santé

Nombre de personnes	Type d'action				
Partenaire / Transport / Orientation / Mise en lien	**Démarches / Dossiers**	**Maraude**	**RDV Accompagnement Social**	**Signalement**	**Total**
Ruptures	9	23	1	3	**28**
Interface sdf	17	10	9		**26**
PASS St Luc St Joseph	7	13	5	1	**20**
Lits de repos hommes	8		5	1	**11**
CH Le Vinatier	4			3	**7**
Maraude Jeunes		2		4	**6**
La Chardonnière	4		3		**6**
PASS VINATIER	2		4	1	**5**
ESSIP	2		2	2	**4**
PASS HEH	1		4		**4**
HEH - Hôpital Edouard Herriot	3		1		**4**
Hôpital St Luc St Joseph		1	2	2	**4**
Un Chez Soi d'Abord	1		2		**3**
Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu	1		1		**2**
Grand Lyon Habitat	2				**2**
HFME Hôpital Mère Enfant			2		**2**
EMP OVE	1	1			**2**
Service Social urgence Pavillon (N HEH)	1		1		**2**
hopital croix rousse	2		1		**2**
Un Chez Soi d'Abord Jeunes	2				**2**
Hôpital de la Croix Rousse	2				**2**
intermed	1				**1**
cabiria	1		1		**1**
PMI MDR Zola Villeurbanne	1				**1**
CMP Bron			1		**1**
Pause diabolo			1		**1**
cmp vilette			1		**1**
CHS St Cyr au Mont d'Or	1		1		**1**
Médiatrice santé	1		1		**1**
Vinatier				1	**1**
urgences saint luc saint jo				1	**1**
CDHS			1	1	**1**
CPEF de l'hôpital Edouard Herriot			1		**1**
hopital st cyr	1				**1**
Planning familial	1		1		**1**
PMI Lyon 7			1		**1**
Service social hôpital Saint-Joseph Saint-Luc	1				**1**
Darjely	1				**1**
ESSOR - forum réfugiés			1		**1**
PEPS	1				**1**
hopital saint jean dieu			1		**1**
	79	50	55	20	164

Ce tableau reprend le nombre de personnes rencontrées et accompagnées de manière intensive qui ont été mises en lien de manière soutenue avec des services de santé. Pour un même jeune, cela peut représenter plusieurs accompagnements et entretiens relatifs à sa santé.
Parmi les jeunes accompagné·e·s de manière intensive :

- 10 jeunes ont été accompagnés aux lits de repos
- 20 jeunes ont été orientés vers une Permanence d'accès aux soins

- 36 ont été accompagnés vers les soins somatiques
- 27 vers des soins psychiques

À noter qu'un jeune a été orienté et admis aux ACT d'ALYNEA, un autre est entré aux ACT de Basiliade.

7.2.2. La RDRD

	Consommations déclarées		Produits consommés déclarés					Lien avec Carrud		Lien avec CSAPA	
	Non	Oui	Cannabis	Alcool	Cocaïne	Héroïne	Médicaments	oui	Non	oui	Non
2022	23	39	13	4	2	8	4	15	47	4	58
2023	36	31	21	18	12	10	7	13	54	4	63

Sur les 67 jeunes accompagné·e·s en 2023 de manière intensive, 31 ont déclaré des consommations de produits psychoactifs dont alcool et cannabis. Les jeunes déclarant consommer de l'héroïne et de la cocaïne représentent une part beaucoup plus importante cette année. Cette tendance sera à observer, en lien avec Trend, l'an prochain.

À noter que l'activité de RDR ne concerne pas uniquement les consommations d'héroïne et cocaïne. La RDR alcool fera l'objet d'une formation conjointe avec RuptureS (horizon 2025). Des jeunes consommant du Lyrica ont aussi été rencontrés. De plus, au-delà des consommations, la RDR concerne également la santé sexuelle. Cet axe va être renforcé en 2024 (distribution de préservatifs et échanges d'informations, maraude avec la sage-femme de la PASS mobile, sensibilisation par le planning familial).

7.3. L'accès à l'hébergement et au logement

Sur les 44 fins d'accompagnement effectuées en 2023 :

- 18 jeunes accompagné·e·s ont accédé à de l'hébergement ou du logement,
- 23 jeunes accompagné·e·s n'ont plus donné de nouvelles et/ou ont quitté la région.

Rue	Accès hébergement urgence	Alternance	Squat	Tiers	CHRS, Hotel	Logement
23	4	6	1	17	11	3

Sur les 18 jeunes ayant accédé à l'hébergement ou logement :

Friche du Loup Solidaire	2
CADA	4
Un chez soi Jeunes	3
Cellule hôtel	2
Château Gaillard	1
Hébergement Orée	2
Tiers	1
Logement	4

Ces chiffres montrent que les dispositifs développant une approche par le rétablissement et le logement d'abord et permettant l'accueil avec ses pathologies psychiatriques, ses pratiques de consommations et animaux, le cas échéant, sont adaptés à une partie des jeunes que nous rencontrons. Si plusieurs jeunes ont pu entrer à l'ouverture de ces dispositifs, ces derniers ont aujourd'hui peu de places disponibles.

Nous saluons l'ouverture du dispositif Un Chez soi d'abord Jeunes-Métropole de Lyon :

Ce dispositif expérimental propose à des personnes âgées de 18 à 22 ans (au moment de l'entrée dans le dispositif), sans-abri ou en risque de le devenir (sortants de l'ASE ou non), souffrant de troubles psychiques sévères (spectre symptomatique de la psychose), d'accéder, sans délai, à un logement en sous-location et de s'y maintenir, avec le soutien d'une équipe pluridisciplinaire (médico-sociale et de gestion locative adaptée).

Un chez-soi jeunes
10 places ont ouvert en 2023. La Maraude Jeunes est membre, comme pour Zone Libre, de la commission d'inclusion. Nous espérons que ce dispositif pourra perdurer et passer à 50 places en 2024. 4 jeunes accompagné·e·s ont déjà accédé à ce dispositif entre 2023 et début 2024.

À noter que parmi les jeunes accompagné·e·s, 16 ont des animaux. Dans ce cas, l'accès à l'hébergement est d'autant plus difficile.

La situation reste particulièrement critique également pour les jeunes sans droits ni titre pour lesquels aucune solution n'est parfois envisageable.

8. PERSPECTIVES POUR 2024

Pour 2024, nous visons la stabilisation/pérennisation des financements du dispositif en lien avec nos tutelles et partenaires financeurs. Au regard de l'augmentation des jeunes rencontré·e·s et de la complexification des situations, une observation sera menée quant au dimensionnement de l'équipe.
L'objectif de cette nouvelle année sera également de travailler à l'élaboration du premier projet de service de la Maraude jeunes.

En 2023, l'ouverture de pages sur les réseaux sociaux a été effectuée. Face aux difficultés et compétences nécessaires pour les alimenter, un travail sera mené avec le service communication.

En collaboration avec Bertrand Gaudillère, photographe du collectif Item qui a travaillé notamment avec la Fondation Abbé Pierre, des ateliers photographiques avec les personnes accompagné·e·s par la Maraude Jeunes et le Samu Social 69 seront organisés courant 2024. L'objectif de ce travail est de sensibiliser le grand public aux réalités multiples et complexes des personnes sans-abris. Ainsi que de montrer l'humanité commune qui nous lie.